



## **Accords de libre-échange avec le continent Américain : Attention aux effets cumulés**

**La Suisse achève des négociations pour conclure un accord de libre-échange avec le Mercosur et se prépare également à négocier un accord avec les Etats- Unis. L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort met en garde des effets cumulés de ces différents accords. Ceux-ci mettront sous pression le secteur agroalimentaire en mettant sur nos marchés des produits élaborés avec des méthodes de production prohibées en Suisse. L'ASSAF exige parallèlement des améliorations dans la déclaration des produits et l'information des consommateurs.**

### **Mercosur**

Les pays du Mercosur, en particulier le Brésil et l'Argentine, sont des puissances agroalimentaires mondiales leader dans l'exportation de produits comme la viande de bœuf, la viande de volaille, le sucre ou le soja. L'ASSAF rappelle l'intérêt limité du Mercosur pour l'économie suisse. Les exportations vers ces pays ne représentent que 1,5% du total des exportations suisses. De plus, l'accord avec le Mercosur n'est favorable qu'à l'industrie d'exportation et plus particulièrement aux entreprises pharmaceutiques. Le secteur agroalimentaire suisse subit des concessions dans différents domaines, notamment pour la viande de bœuf, de porc, de poulet, le sucre, les céréales et le vin. Les quantités sont limitées mais des effets cumulés avec d'autres accords de libre-échange, notamment avec les USA, pourraient engendrer des perturbations sur le marché suisse. L'ASSAF revendique des améliorations pour la protection des indications géographiques (AOP et IGP) particulièrement pour des produits phares comme le Gruyère AOP. Un niveau de protection, au minimum équivalent à celui obtenu par l'Union européenne dans son accord avec le Mercosur, doit être atteint. Parallèlement à cet accord, l'ASSAF revendique des mesures visant à améliorer la déclaration des produits, spécialement pour des produits transformés. Récemment le Brésil a autorisé l'emploi de nombreux nouveaux produits phytosanitaires. Le consommateur suisse doit être informé que les denrées alimentaires importées de ces pays peuvent être élaborées avec des méthodes de production interdites en Suisse. Une évaluation finale de l'accord ne pourrait être entreprise qu'à l'issue du processus en cours.

### **USA**

Certains milieux de l'économie revendiquent la conclusion d'un accord de libre-échange avec les USA. L'ASSAF rappelle que les volontés des consommateurs et les méthodes de production sont très différentes entre la Suisse et les USA. Les intérêts de l'économie ne doivent pas primer sur les objectifs du développement durable. Pour les accords de libre-échange, l'article 104 a) de la Constitution prévoit que ceux-ci doivent contribuer au développement durable du secteur agroalimentaire. Du maïs OGM ou de la viande aux hormones des USA ne font pas partie de ce programme!

L'Association suisse pour un secteur agroalimentaire fort (ASSAF) est une plateforme active du secteur agroalimentaire suisse. Elle compte près de 70 membres actifs dans la chaîne de valeur ajoutée. L'ASSAF s'engage pour une agriculture suisse productive et une industrie agroalimentaire forte. Les entreprises et associations sectorielles membres de l'ASSAF génèrent un chiffre d'affaire total annuel de plus de 16 milliards de CHF par an employant plus de 160'000 personnes.

*Berne, le 23 août 2019*

*Renseignements : Hans Jörg Rügsegger, Président ASSAF-Suisse, Riggisberg, 079 393 87 50  
David Rüetschi, Secrétaire général ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 677 82 12*